# Bulletin de Situation du Réseau

**Au vendredi 17 février 2017 – 16h00**

**www.vnf.fr**

## Synthèse :

L'amélioration des conditions climatiques a permis la reprise de la navigation sur les canaux de la Marne au Rhin - branche Est, du Centre et du latéral à la Loire.

*en rouge navigation arrêtée ou susceptible de l'être,*
*en orange navigation restreinte ou risque de perturbations,*
*en vert reprise de la navigation dans des conditions normales.*

## Cette semaine :

### Gel ou Glace :

Reprise/retour aux conditions normales de la navigation :

Canal du Centre, entre les PK 3.64 et 114.20 depuis le 15 février 2017 (avis n° FR/2017/00191-00568).

Canal latéral à la Loire, entre les PK 4 et 29 depuis le 15 février 2017 (avis n° FR/2017/00191-00568).

Saône, entre les PK 119 et 219 depuis le 13 février 2017 (avis n° FR/2017/00277-00539).

Canal de la Marne au Rhin, branche Est, entre les PK 222.10 (Bief de partage des Vosges) et 286.10 (Port de Hochfelden) depuis le 10 février 2017 (avis n° FR/2017/00239-00372-00564).

### Gestion de la ressource en eau :

Reprise/retour aux conditions normales de la navigation :

Canal de la Marne au Rhin, branche Est, entre les PK 179.18 (E22 de Dombasle-sur-Meurthe) et 222.09 (E2 de Réchicourt-le-château) depuis le 15 février 2017 (avis n° FR/2017/00051-00404-00445-00567).

### Crue:

Arrêt de navigation :

Canal du Midi, traversée de l'Hérault, entre les PK 232 et 233 depuis le 17 février 2017 (avis n° FR/2017/00543-00557-00600). *En raison de la baisse de la crue.*

Canal de la Robine, au PK 0 (Ecluse de Moussoulens) depuis le 14 février 2017 (avis n° FR/2017/00537).

### Avaries, incidents et accidents :

Reprise/retour aux conditions normales de la navigation :

Marne, boucle de la Marne à Meaux, Bief de Meaux (2m), entre les PK 113.11 (Barrage Isles les Meldeuses) et 135.20 (Ter barrage de Meaux) depuis le 15 février 2017 (avis n° FR/2016/06525-00571).

Seine à l'aval de Paris, au PK 161.10 (Ecluse de N.D. de la Garenne – Passe de 185x24 m) depuis le 10 février 2017 (avis n° FR/2017/00327-00548).

## Les semaines antérieures :

### Crue:

**Région Rhône Saône**

Limitation de mouillage :

Canal du Rhône à Sète, (2.6m), entre les PK 0 (Embouquement de l'écluse de Saint Gilles) et 0.2 (Ecluse de Saint Gilles) depuis le 13 décembre 2016 (avis n° FR/2016/06477).

**Région Centre Bourgogne**

Limitation de mouillage :

Canal du Loing, (1.8m), entre les PK 0 (Aval de l'écluse de Buges) et 30.15 (Amont de l'écluse n° 12 des Buttes) depuis le 1er septembre 2016 (avis n° FR/2016/02605-04602-04884-05418).

Canal de Briare, (1.8m), entre les PK 0 et 56.77 (Jonction avec le canal du Loing) depuis le 31 août 2016 (avis n° FR/2016/03083-03901-04841-04502-04867-04888-05419).

## Avaries, incidents et accidents :

**Région Bassin de la Seine**

Rallongement de la durée d'éclusage :

Canal de la Sambre à l'Oise, au PK 62.57 (Ecluse n° 34 de Travecy-Montigny) depuis le 13 janvier 2017 (avis n° FR/2017/00134). *En raison d'une coupure d'électricité.*

Indisponibilité d'un sas :

Seine à l'aval de Paris, au PK 48.70 (Ecluse de Bougival - Passe de 41.6 m) depuis le 21 septembre 2015 (avis n° FR/2015/05708). *En raison d'un défaut sur la porte amont de l'écluse 41,6x8 m.*

Limitation de mouillage :

Seine, canal de dérivation de Beaulieu à Villiers, (1.9m), entre les PK 29 (Aval du Pont de Courceroy) et 31 (Amont Pont de Villiers) depuis le 19 septembre 2016 (avis n° FR/2016/05228).

Modification des conditions de navigation :

Seine à l'aval de Paris, au PK 47.80 (Ecluses de Bougival) depuis le 19 septembre 2016 (avis n° FR/2016/05227-05235). *En raison d'un défaut majeur sur le vantail.*

**Région Nord Pas de Calais**

Arrêt de navigation :

Canal d'Aire, entre les PK 0 (6.300 - Pont fixe RN 41) et 0 (7.000 – Confluence grand gabarit) depuis le 13 juin 2016 (avis n° FR/2016/03091). *Ancien canal.*

Limitation de mouillage :

Lys, (1m), entre les PK 19.33 et 20.20 (Sur le Bief Merville-Bac St Maur) depuis le 08 avril 2016 (avis n° FR/2016/01531). *En raison d'un envasement important provenant d'un apport de sédiments de la Vieille Lys.*

**Région Nord Est**

Rallongement de la durée d'éclusage :

Canal de la Marne au Rhin, branche Ouest, au PK 128.94 (Ecluse n° 24 d'Ecrouves) depuis le 30 novembre 2016 (avis n° FR/2016/06284). *Le temps d'éclusage sera allongé.*

## Autres exploitants :

Limitation de mouillage :

Rhône, (1.70m) au PK 242.55 (Appontement P2 Avignon) depuis le 31 mars 2016 (avis n° FR/2016/01374-01401).

## Autres Evènements :

### Région Bassin de la Seine

Arrêt de navigation :

Canal de la Sambre à l'Oise, entre les PK 26.49 (Ecluse n° 13 d'Hannapes) et 30.04 (Ecluse n° 18 de Grand-Verly) depuis le 28 juillet 2016 (avis n° FR/2016/04306). *Vol des moteurs de l'écluse – partie non naviguée.*

## Chômages :

### Région Est

Indisponibilité d'un sas :

Grand canal d'Alsace, au PK 179.20 (Ecluse de Kembs – Sas Est (191.7 x 25)). Le chômage initialement prévu du 29 février 2016 au 2 juin 2017 est prolongé jusqu'au 11 août 2017 (avis n° FR/2016/00358-00298).

Rhin canalisé, au PK 256.30 (Ecluses de Rhinau – Grand sas (185 x 23)). Le chômage initialement prévu du 23 mai au 30 septembre 2016 est prolongé jusqu'au 31 mars 2017 (avis n° FR/2016/01745-02416-05369-06458).

### Région Rhône Saône

Arrêt de navigation :

Canal d'Arles à Fos ou Arles à Bouc, entre les PK 0.23 (Ecluse d'Arles) et 0.45. Le chômage initialement prévu du 3 octobre au 31 décembre 2016 est prolongé jusqu'au 13 mars 2017 (avis n° FR/2016/05353-00109).

### Région Centre-Bourgogne

Arrêt de navigation :

Canal de Roanne à Digoin, entre les PK 0 (Jonction avec la Loire à Roanne) et 55.60 (Jonction avec le canal latéral à la Loire à Digoin). Le chômage initialement prévu du 01 janvier au 01 mars 2017 est prolongé jusqu'au 26 mars 2017 (avis n° FR/2017/00005-00299).